grand perigueux.fr

Conseil Communautaire des Jeunes

Vous avez entre 15 et 20 ans et résidez sur l'agglo ? Vous souhaitez agir, vous engager ? Vous ave z des projets ? Participez au 1er Conseil communautaire des Jeunes du Grand Périgueux (CCJ). Vous pourrez découvrir de près comment sont prises les décisions. Vous disposerez de moyens f inanciers pour concrétiser vos projets. Renseignez-vous !

Pour déposer sa candidature, il faut remplir ce formulaire en ligne.

Le CCJ c'est quoi ?

> Le Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ) du Grand Périgueux est un espace de réflexion pour agir et construire des projets pour les jeu nes de l'agglomération.

Un espace pour réfléchir et agir

Le Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ) du Grand Périgueux permet aux jeunes de réfléchir ensemble à différents projets. Cela peut être par exemple le besoin d'un bâtiment spécifique, l'envie d'un endroit dédié, le souhait d'organiser certains événements...

Des jeunes engagés

Un groupe de jeunes

Le Conseil Communautaire des Jeunes du Grand Périgueux (CCJ) va rassembler 41 jeunes, lycéens, étudiant s, actifs, en formation ou en recherche d'emplois qui habitent sur le territoire du Grand Périgueux.

Un engagement

Participer au CCJ, c'est un engagement. Les jeunes seront sollicités pour des réunions en présentiel, en dist anciel, pour des travaux en ligne ou des activités extérieures.

Le rythme et la façon dont se dérouleront les réunions seront à définir entre jeunes, lors des premières renc ontres.

Des moyens pour réaliser des projets

Avec le CCJ, le Grand Périgueux aide les jeunes à différents niveaux.

Le Grand Périgueux :

- attribue un budget de 60 000 € pour que les jeunes réalisent des projets
- aide les jeunes dans leurs déplacements pour qu'ils puissent participer aux réunions
- accompagne par la présence d'une personne dédiée, le CCJ dans ses projets

Participer au CCJ, c'est un engagement.

Les jeunes seront sollicités pour des réunions en présentiel, en distanciel, pour des travaux en ligne ou des a ctivités extérieures.

Le rythme et la façon dont se dérouleront les réunions seront à définir entre jeunes, lors des premières renc ontres.

Pour déposer sa candidature

- 2 conditions à remplir : avoir entre 15 et 20 ans et habiter sur le territoire du Grand Périgueux.
- Pour les mineurs, la participation au CCJ est soumise à une autorisation parentale.
- Pour déposer votre candidature, vous devez remplir ce formulaire. (https://www.grandperigueux.fr/ccj/formulaire-ccj)

Les candidatures seront étudiées par le Conseil de développement, instance de d émocratie participative du Grand Périgueux qui veillera à tendre vers la parité, l'é quilibre dans les âges et activités des jeunes, ainsi que dans le représentativité d u territoire de l'agglomération

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT